

COMMISSION LOGEMENT

NOTE PREPARATOIRE DU 18 MAI 2021

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105
support@frv-sense.com

HORAIRE : le mardi 18 mai 2021 de 10h à 12h.

LIEU : Pour rejoindre la visioconférence, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://amif-events.webex.com/amif-events-fr/j.php?MTID=m262ce81b82e016cb527c72146ca696ff>

Numéro de la réunion : 163 156 7209

Mot de passe : KBhZ7VbSW32

Pour rejoindre par téléphone :

Composer le 01-70-91-86-46

Code d'accès : 163 156 7209

REFERENTS :

Laurent BARON, maire du Pré-Saint-Gervais

James CHERON, maire de Montereau-Fault-Yonne

Yann DUBOSC, maire de Bussy-Saint-Georges

SUJET :

Comment produire davantage de logement sans mobiliser du foncier supplémentaire ?

LES INTERVENANTS :



Alexandre CHIRIER

Président de la Foncière de transformation immobilière du groupe Action logement



Guillaume VOISARD

Chef-adjoint de service, à la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL)

OJECTIFS :

- Comprendre les méthodes de reconstruction de la ville sur la ville
- Partager les outils et les dispositifs permettant de réutiliser du foncier
- Echanger les bonnes pratiques de mobilisation du foncier existant entre communes

COMMISSION LOGEMENT

NOTE PREPARATOIRE DU 18 MAI 2021

CONTEXTE/ACTUALITE :

Depuis quelques années, c'est environ 80 000 logements qui sont construits chaque année en Ile-de-France. La dynamique est positive mais doit se poursuivre face à **une demande de logements en constante augmentation**.

Mais **alors comment produire plus de logements, sans mobiliser plus de foncier ?** En effet, en Ile-de-France, **le foncier reste une denrée rare**. Le prix du m² des logements est très élevé (à 6500 euros le m² en moyenne et jusqu'à plus de 10000 euros le m² pour Paris). Il faut pourtant pouvoir produire des logements, **accessibles au plus grand nombre**.

Les communes sont bien sûr concernées par la production des logements puisqu'elles ont par exemple une obligation de produire des **logements sociaux** à hauteur de **20 à 25%** de leur parc de résidences principales, sous peine de sanctions financières.

En plus, des **enjeux écologiques** doivent être pris en compte dans cette production de logements. Il n'est aujourd'hui pas souhaitable d'étendre l'urbanisation sans limite. En effet, aujourd'hui, 3,5 millions d'hectares sont artificialisés en France, soit **6,4% du territoire**, ce qui représente entre 20 000 et 30 000 hectares qui sont consommés chaque année sur la nature et les terres agricoles. Il devient donc de plus en plus urgent de **réduire cette artificialisation**¹, qui est **4 fois plus rapide** que la croissance de la population. Celle-ci a des **conséquences négatives** « parce qu'elle augmente les déplacements, éloigne les emplois et les services publics, mais aussi parce qu'elle réduit les espaces naturels et agricoles et porte ainsi atteinte à la biodiversité, au potentiel de production agricole et de stockage de carbone, et augmente les risques naturels par ruissellement »².

La **Loi climat et résilience** s'est aussi saisie de ce problème puisque le texte prévoit de **diviser par deux sur les dix prochaines années** l'artificialisation des sols par rapport à la précédente décennie, et d'atteindre en **2050 l'objectif de zéro artificialisation nette**. L'enjeu pour les communes est donc de pouvoir construire des logements en **limitant au maximum l'artificialisation**.

En Ile-de-France, Valérie Pécresse, présidente de région a indiqué que : "*Cela est possible en récupérant **des friches et des bureaux**, dont l'utilité est réduite avec le télétravail.*" L'État et la région vont chacun déboursier 20 millions d'euros dans ce projet de friches, "*qui serviront à les récupérer, à dépolluer les sites et construire des logements.*"

¹ L'artificialisation traduit la perte de fonction naturelle d'un sol et est liée à l'urbanisation, et aux différents usages des espaces agricoles et naturelles par les humains.

² D'après l'Observatoire régional du foncier d'Ile-de-France.

COMMISSION LOGEMENT

NOTE PREPARATOIRE DU 18 MAI 2021

PROPOSITION DE DEROULE :

10H00 – 10H10 : Introduction de la séance par les élus référents

10H10 – 10H35 : Intervention d'Alexandre CHIRIER

10H35 – 11H00 : 1^{er} temps d'échange avec Alexandre CHIRIER

11H00 – 11H25 : Intervention de Guillaume VOISARD

11H25 – 11H50 : 2^{ème} temps d'échange avec Guillaume VOISARD

11H50 – 12H00 : Conclusion de la séance par les élus référents

FONCTIONNEMENT DU WEBINAIRE :

1. Pour participer à la réunion virtuelle, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://amif-events.webex.com/amif-events-fr/j.php?MTID=m262ce81b82e016cb527c72146ca696ff>
2. Si besoin, indiquez le **numéro de la réunion : 163 156 7209** et le **mot de passe : KBhZ7VbSW32**
3. Veuillez télécharger et « autoriser » Cisco à s'exécuter.
4. Renseigner vos informations : nom/prénom/adresse mail
5. Cliquer sur « rejoindre la réunion »
6. **Veillez penser à couper votre micro et votre caméra lorsque vous ne prenez pas la parole** afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.

QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION :

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.). Si possible, demandez à vos proches de suspendre leurs utilisations et pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...)
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.